

Puis il se rassurait, en songeant qu'il lui était impossible de sortir de son collège. Il espérait ensuite qu'il était enfin instruit de son nom et de son malheur.

« Oui, se disait-il encore, dans cet instant fatal, mademoiselle de Dillon n'a pu lui laisser ignorer son sort. Il s'indigne, il frémit sans doute. Oh ! qu'on le retienne, qu'on l'enchaîne, qu'on l'empêche de se précipiter vers cet affreux spectacle ! Si pourtant..... s'il venait..... Ah ! mon âme s'élançait au-devant de lui ; qu'il vienne, il le doit..... Ce spectacle sera affreux pour lui, sans doute ; mais le fils du comte de Lally ne doit-il pas se familiariser avec le malheur ! Qu'il vienne puiser, dans ces terribles émotions, le courage de venger un jour ma mémoire. Qu'il recueille le cri que, du haut de mon échafaud, je vais jeter dans son cœur : ce cri ! qu'il le répète aux pieds du trône, qu'il le fasse retentir dans toute la France..... Il n'arrive pas..... O Arthur ! ô mon fils ! la nature ne te dit-elle donc rien ? N'entendrais-tu point ta voix ; ne pourrais-tu, dans tes traits, voir encore une fois ta mère !... Si toutes les douceurs de la tendresse paternelle m'ont été refusées ; si depuis six ans je vis entouré d'ennemis, de géoliers, d'assassins ! ô que du moins je puisse être père un instant avant de mourir ; que mon dernier regard rencontre le premier regard de mon fils !..... »

Telles étaient ses pensées.

Quand on lui ôta cet affreux bâillon, quand on lui fit signe de se préparer au trépas, il crut entendre un bruit confus qui lui donna quelque espoir !

« Monsieur, dit-il à son confesseur, si l'on pouvait m'accorder un moment : un jeune homme va venir, peut-être ; un enfant..... que je voudrais voir, que je voudrais bénir..... Non ? l'on me le refuse ! Eh bien ! que la volonté de Dieu s'accomplisse, me voilà prêt..... »

Cependant M. Dorval et Arthur accouraient rapidement vers le lieu fatal. Arthur volait, son ami pouvait à peine le suivre. Bientôt la foule les a séparés. Arthur est seul, il s'élançait, il s'écrie : « Je suis son fils... C'est mon père qu'ils vont tuer. Ah ! laissez-moi arriver jusqu'à lui. »

On gémit, on s'écarte, on n'ose lui dire l'affreuse vérité.

L'officier qui commande les troupes s'avance ; il veut s'opposer au passage de l'enfant ; il le repousse avec douceur, et les grenadiers, les yeux pleins de larmes, forment une haie entre Arthur et l'échafaud.

« Oh ! ne m'arrêtez pas, votre pitié est barbare ; pourquoi me repousser de l'échafaud ? N'y a-t-on pas fait placer autrefois deux enfants pour les arroser du sang de leur père ? Ce qu'on avait inventé pour eux comme un supplice atroce, me le refusera-t-on quand je l'implore comme un bienfait ? M. de Choiseuil sera-t-il plus cruel que Louis XI ? Je veux me coucher sous l'échafaud, je veux recevoir tout le sang dans mon sein, je veux qu'il ne reste pas dans ce lieu infâme une seule goutte de ce sang sacré ;..... mon père m'attend... il m'appelle... laissez-moi passer, ou tuez-moi. »

— « Malheureux jeune homme, dit le commandant, le ciel vous épargne un spectacle que vous n'auriez pu voir sans mourir. On craignait que le roi ne fût grâce, la haine des ennemis de votre père a avancé l'heure du supplice, tout est fini. »

A ces mots, Arthur pousse un cri terrible, l'officier se détourne, pour cacher son émotion, les grenadiers ouvrent leurs rangs, le jeune homme, en chancelant, avance.

O quel spectacle ! Il voit... Non, il ne voit rien, qu'un ruisseau de sang au pied de l'échafaud. Il se précipite, il se jette sur ce sang ; il le baise ; il y colle ses lèvres frémissantes, qui déjà ne peuvent plus articuler le nom de son père : il reste évanoui, si glacé, si sanglant, qu'on eût dit que la hache avait frappé deux victimes.

M. Dorval accourt ; il relève le malheureux enfant et l'emmène dans une voiture ; il lui prodigue les soins les plus tendres. L'enfant se réveille de ce sommeil de mort ; il se voit tout couvert de sang, et se plaint avec amertume que ce sang ne soit pas le sien.

Toute la nuit, il ne cessa de gémir ; il ne pouvait prononcer

que ces mots : mon père !... mon père !... Quand il voyait M. Dorval, il retrouvait un instant des larmes qui le soulageaient un peu, puis il se rejetait sur son lit en sanglotant. La nuit entière s'écoula dans cette cruelle agonie qui, au lieu d'abattre ses forces, semblait à chaque instant les exalter.

Le lendemain matin, M. Dorval l'avait appelé auprès de lui. Il lui expliquait le triste mystère qui, jusqu'à ce jour, avait enveloppé sa destinée ; les circonstances d'un mariage qu'on avait du tenir caché, parce que la fureur des ennemis de sa famille aurait trouvé les moyens de le rompre ; les dangers qui auraient menacé Arthur, si son existence eût été connue, et que n'aurait pu conjurer son père, d'abord retenu dans l'Inde, et ensuite plongé dans les cachots.

Arthur écoutait ces détails en pleurant, lorsque la porte s'ouvrit, et un exempt parut, suivi de quelques soldats.

« Monsieur, dit-il à M. Dorval, en lui présentant un papier, lisez cet ordre du roi. Il vous prescrit de remettre entre mes mains un de vos élèves, qui est connu sous le nom d'Arthur, et qui se dit fils du comte de Lally. »

— « Juste ciel ! s'écria M. Dorval en pâlisant, et que veut-on faire de lui ? »

— « Je dois le conduire dans une prison. »

Cet ordre était signé Choiseuil. Le ministre n'avait pas perdu de temps ; il avait reconnu et frappé sa victime.

Arthur alors cessa de pleurer ; il ne voulut pas donner aux ennemis de son père le spectacle de sa douleur. Ce n'était plus un enfant ; il y avait dans son maintien, dans son regard, dans son langage, quelque chose de sublime qui commandait le respect.

Comme M. Dorval manifestait son indignation.

« Quoi ! mon ami, dit Arthur, cet ordre vous étonne ! Ceux qui ont condamné un général de soixante-sept ans sans vouloir l'entendre, après avoir usé ses forces par une longue captivité ; ceux qui ont admis contre lui le témoignage de ses palefreniers, et qui n'ont pas voulu écouter celui des Crillon et des Montmorency ; ceux qui lui ont refusé à boire au moment du supplice, et qui l'ont traîné baillonné à l'échafaud, ceux-là vont traiter le fils comme ils ont traité le père. Ils craignent un enfant, et ils ont raison de le craindre, car il n'y a pas d'âge pour la vengeance. »

Puis, s'adressant à l'officier :

« Ah ! monsieur, dites-le bien à ceux qui vous envoient, il faudra qu'il soit bien profond le cachot où ils vont me plonger, il faudra qu'il soit bien serré le bâillon qu'ils vont mettre sur ma bouche, pour que le roi et la France n'entendent pas ma voix. S'ils me tuent, mon sang criera, et ce sang soulèvera tous ceux qui en France ont encore quelques sentiments d'honneur. »

— « Calmez-vous, monsieur, dit l'officier vivement ému, j'exécute des ordres que j'ai reçus ; à regret. Comptez sur tous les égards dus à votre âge et à votre malheur. »

Alors ; Arthur s'adressant à M. Dorval :

« Adieu ! vous qui avez été pour moi un père, un ami, un maître ; recevez le respect de votre élève : en vous quittant hélas ! il ne peut rien vous offrir de plus, pas même son cœur, que désormais une autre pensée doit seule remplir. Je croyais avoir épuisé tous les genres de douleur ; et cependant, en m'arrachant de vos bras, en quittant cet asile, où vous m'avez élevé avec tant de douceur, j'éprouve un nouveau supplice, aussi déchirant que s'il était le premier. Pardonnez-moi les peines que mon éducation a dû vous causer, et pressez-moi encore une fois sur ce cœur qui a formé le mien..... Mais j'ose vous demander davantage. Dans ce moment solennel, où m'attend un cachot, et la mort peut-être, tenez-moi encore une fois lieu de père ; soyez pour moi ce qu'eût été celui qui n'est plus : ô mon ami ! ô mon père ! bénissez votre fils. »

Et se jetant aux genoux de M. Dorval, il attendit sa bénédiction avec une ferveur pieuse.

Alors sur le visage de cet homme de bien rayonna la majesté de la puissance paternelle, reflet de celle de Dieu. Il serra contre son cœur l'enfant qui embrassait ses genoux, et s'inclinant doucement vers lui, de sorte que ses cheveux blancs flottaient sur la